

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance extraordinaire du 16 septembre 2015, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

Nom de l'événement	Lieu(x) de réalisation	Date(s)
Escouade CKOI - 96,9 CKOI	Auditorium de Verdun, situé au 4110, boulevard LaSalle	Le samedi 19 septembre 2015, de 17 h à 23 h
75 ^e anniversaire de l'Auditorium de Verdun - Gratuité de stationnements	Auditorium de Verdun, situé au 4110, boulevard LaSalle - Stationnements numéros 34, 35, 36 et ancien VMBC	Le samedi 19 septembre 2015, de 10 h à 23 h 59

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 148);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA14 210007) et son annexe A;
- Règlement RCA06 210012-4 modifiant le Règlement RCA06 210012 relatif à la circulation et au stationnement à l'égard du territoire de l'arrondissement de Verdun, au besoin.

Ces ordonnances entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 24 septembre 2015

Caroline Fisette, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement